

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE**

31 AOÛT 2017

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DE PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Président de l'assemblée : Monsieur le maire Luc Dostaler.
Secrétaire : Monsieur Danny Roy, directeur général et
secrétaire-trésorier.

Conseillers(ères) présent(es): Jacques Trépanier, Jean-Guy Mongrain, Jean-
Pierre Binette, Julie Régis, Daniel Duchemin et
Line Lecours.

Présences de personnes : Aucune

Lors de cette assemblée, le président de l'assemblée et le secrétaire de l'assemblée ont expliqué les modifications soumises pour consultation au règlement de zonage et au plan d'urbanisme. Les modifications consistaient principalement à l'ajout d'une nouvelle zone dans la route Landry afin d'y permettre des usages d'entreposage en vrac à l'extérieur de sable, gravier, terre et produits de déglçage et de centre de récupération, d'entreposage et de concassage de béton et d'asphalte.

Aucune personne n'était présente, ainsi il n'y a pas eu d'objection aux projets de règlement.

Levée de l'assemblée publique de consultation à 19h05.

Proposé par madame la conseillère Julie Régis.
Appuyée par monsieur le conseiller Daniel Duchemin.

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier
